

marches-securises.fr

PUBLICATION

ÉTABLISSEMENT

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Commune de Nommay (25)

20 Grand'rue

25600 Nommay

TRAVAUX

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune de Nommay (25)**Numéro national d'identification :**

Type : SIRET - N° : 21250428600015

Code postal / Ville : 25600 Nommay**Grouperement de commandes :** Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultationLien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>**L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur :** Oui**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non**Nom du contact :** mairie@nommay.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte**Conditions de participation :**

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Cf. RC

Capacité économique et financière : Cf. Rc

Capacités techniques et professionnelles : Cf. RC

Technique d'achat : Sans objet**Date et heure limite de réception des plis :** Vendredi 16 mai 2025 - 17:00**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite**Réduction du nombre de candidats :** Non**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui**L'acheteur exige la présentation de variantes :** Non**Critères d'attribution :** Prix : 60 points

Délai : 10 points

Dossier technique : 20 points

Dossier organisationnel : 7 points

Dossier environnemental : 3 points

Cf. RC

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Rénovation du parc communal d'éclairage public**Classification CPV :** 31520000**Type de marché :** Travaux**Description succincte du marché :** Rénovation du parc communal d'éclairage public - Accord-cadre à bons de commande suivant les articles L2123-1 et R2162-13 et 14 du code de la commande publique

Lieu principal d'exécution : Nommay

Durée du marché (en mois) : 36

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non

Date d'envoi du présent avis

03 avril 2025